

DEPARTEMENT de LOIRE ATLANTIQUE
Arrondissement de CHATEAUBRIANT
COMMUNE de BOUVRON

Ref : 2022100

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 23

Date de convocation : 8/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le huit décembre 2022, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie de Bouvron sous la présidence du MAIRE, M. VAN BRACKEL.

Étaient présents : M. Emmanuel VAN BRACKEL, M. Francis BLANCHARD, Mme Catherine VANSON, M. Jeremy JEUSSET, Mme Laurence LE PENHUIZIC, M. Jacques POUGET, Mme Clotilde SHAMMAS, M. Thierry MÉNORET, M. Xavier SAMZUN, Mme Mercedes DUFOUR-GATTI, Mme Caroline GASTARD, M. Gaël CHARRIAU, M. Emmanuel ROUILLE, Mme Maud BORE, Mme Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN, M. Shamy RAVDJEE, M. Albert BICHON et Mme Murielle LECLERC.

Excusés : M. Sylvain MALO ayant donné pouvoir à Mme Catherine VANSON, Mme Corinne REULIER ayant donné pouvoir à Mme Mercedes DUFOUR-GATTI et Mme Héroïse PIERRE ayant donné pouvoir à M. Francis BLANCHARD.

Absents : M. Max PIJOTAT et Mme Armelle LORIEUX-WOLFF.

Secrétaire de séance : Mme Catherine VANSON.

MISE A JOUR DE LA TARIFICATION DES SALLES MUNICIPALES

Mme LE PENHUIZIC explique que les tarifs des salles communales nécessitent d'être revus pour faire face aux coûts énergétiques à venir et également pour réaliser quelques ajustements à la marge en termes de formulation ou de clarification pour donner suite à une année de fonctionnement avec de nouvelles modalités. Ainsi, il est proposé une grille tarifaire hivernale couvrant la période du 1^{er} novembre au 14 avril et une grille tarifaire estivale couvrant la période du 15 avril au 31 octobre.

Il est proposé de valider les tarifs suivants pour les salles de la commune.

PERIODE HIVERNALE DU 1^{er} NOVEMBRE AU 14 AVRIL

MAISON DES ASSOCIATIONS						
SALLE BLE NOIR – 80 personnes						
	Particulier		Associations et institutions ayant un intérêt public et local, à but non lucratif*		Entreprises, Organismes ayant un but lucratif ou commercial	
	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur
Vin d'honneur, cocktail, remise de médaille	116 €	138 €			149 €	176 €
Buffet, repas, séminaire	176 €	358 €	116 €	176 €	242 €	407 €
Préparation de 19h à 21h**	22 €	22€				
Réunion, formation			GRATUIT	61 €	61 €	83 €
Atelier récurrent associatif			GRATUIT	22 €		
Atelier à visée sociale			GRATUIT	GRATUIT		
Opération à but commercial (journée)					154 €	198 €
Obsèques à Bouvron	GRATUIT					



* Association loi 1901, CE, collectivités, services de l'état, chambres consulaires, syndicats (l'adresse sera définie par le siège social et non par le territoire concerné)

Il est proposé la gratuite de cette salle aux associations de Bouvron lorsque la réservation concerne les repas entre adhérents.

Les assemblées générales des associations doivent se tenir, sauf en cas de dépassement de capacité de la salle, à la Maison des Associations.

Gratuité dans le cadre de réunion de campagne électorale.

** Sous réserve de disponibilité

SALLE ORGE – 70 personnes						
	Particuliers		Associations et institutions ayant un intérêt public et local, à but non lucratif*		Entreprises, Organismes ayant un but lucratif ou commercial	
	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur
Vin d'honneur, cocktail, remise de médaille	83 €	99 €			105 €	121 €
Buffet, repas, séminaire	121 €	253 €	83 €	121 €	171 €	286 €
Réunion, formation			GRATUIT	44 €	44 €	55 €
Atelier récurrent associatif			GRATUIT	17 €		
Atelier à visée sociale			GRATUIT	GRATUIT		
Opération à but commercial (journée)					105 €	138 €
Obsèques à Bouvron	GRATUIT					

SALLE SEIGLE – 25 personnes ET AVOINE – 20 personnes						
	Particuliers		Associations et institutions ayant un intérêt public et local, à but non lucratif*		Entreprises, Organismes ayant un but lucratif ou commercial	
	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur
Réunion, formation			GRATUIT	33 €	33 €	44 €
Atelier récurrent associatif			GRATUIT	11 €		
Atelier à visée sociale			GRATUIT	GRATUIT		
Opération à but commercial (journée)					77 €	99 €

TOILETTES						
Accès toilette en cas d'occupation du parc	28 €	28 €	GRATUIT	28 €	28 €	28 €

* Association loi 1901, CE, collectivités, services de l'état, chambres consulaires, syndicats (l'adresse sera définie par le siège social et non par le territoire concerné).

Gratuité dans le cadre de réunion de campagne électorale.

SALLE HORIZINC – Festive 1/3 : 150 personnes – Festive 2/3 : 350 personnes – Festive entière : 450 personnes et culturelle : 245 places + 100 personnes scène et personnel

	Particuliers		Services de la commune et du Pays de Blain	Associations et institutions ayant un intérêt public et local, à but non lucratif*			Entreprises, Organismes ayant un but lucratif ou commercial	
	Bouvron	Extérieur		Bouvron	Pays de Blain	Extérieur	Bouvron	Extérieur
HORIZINC FESTIVE + CULTURELLE			GRATUIT	380€	693 €	1 733€	1 386 €	2 888 €
				+ coût réel intermittent				
HORIZINC FESTIVE								
Salle complète (1/3 + 2/3 sans office traiteur)	517 €	1 155€	GRATUIT	253 €	380 €	1 155 €	924 €	1 848 €
Salle 1/3	253 €	638 €	GRATUIT	127 €	198 €	638 €	517 €	1 040 €
Salle 2/3	462 €	924 €	GRATUIT	198 €	253 €	924 €	638 €	1 271 €
Office traiteur	83 €	83 €	GRATUIT	83 €	83 €	83 €	83 €	83 €
Forfait préparation 19h à 23h	61 €	61 €	GRATUIT					
Forfait d'installation ou rangement manifestation 8h-12h			GRATUIT	83 €	83 €	83 €	83 €	83 €
Forfait d'installation ou rangement manifestation 14h-17h			GRATUIT	83 €	83 €	83 €	83 €	83 €
HORIZINC CULTURELLE								
AG/conférence/réunion			GRATUIT	127 €	231 €	462 €	578 €	1 155 €
Spectacle/ répétition			GRATUIT	127 €	347 €	578 €	578 €	1 155 €
				+ coût réel intermittent				
Répétition pour associations bouvronnaises uniquement à but pédagogique ayant une restitution annuelle				72 €				
Forfait régisseur dans le cadre des gratuités locales				72 €				

OPTIONS								
Forfait installation, test (vidéo, sonorisation) 1h			GRATUIT	33 €	33 €	33 €	33 €	33 €
Montage Podium	33 €	33 €	GRATUIT	33 €	33 €	33 €	33 €	33 €
Salle de repos	33 €	33 €	GRATUIT	33 €	33 €	33 €	33 €	33 €
Démontage Podium	33 €	33 €	GRATUIT	33 €	33 €	33 €	33 €	33 €

* Association loi 1901, CE, collectivités, services de l'état, chambres consulaires, syndicats (l'adresse sera définie par le siège social et non par le territoire concerné)

Une réduction de 20% pour la 2ème journée sera appliquée pour l'ensemble des loueurs.

Une pénalité de 100€ sera appliquée post-réservation en cas de reprise de ménage par le personnel d'entretien avec justificatifs de photos, de non tri des déchets, ou de non présentation aux états des lieux.



Gratuités accordées pour les utilisateurs suivants sous certaines conditions :

- **ASSOCIATIONS DE BOUVRON** : les gratuités seront accordées lors des demandes de subventions étudiées par le comité consultatif et validé en conseil municipal.
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES, SERVICES DE L'ETAT, CHAMBRE CONSULAIRES, SYNDICATS MIXTES UNIQUEMENT** : 1 gratuité par an par entité + coût réel intermittent le cas échéant

La salle culturelle disposant d'un matériel scénique professionnel, et selon le type de manifestation organisée, un régisseur sera embauché avec un minima de 4h et refacturé au coût réel au loueur. Si le loueur vient avec un professionnel, ce dernier devra fournir un justificatif d'habilitation professionnelle pour pouvoir se servir du matériel scénique et de la console.

La caution de la salle sera égale au coût de location avec un minima de 500€.

L'option « Forfait installation, test (vidéo, sonorisation) 1h » devra s'appliquer de manière obligatoire en cas d'utilisation de ces équipements dans la salle culturelle et/ou festive.

Les modalités de prêt de l'office traiteur et de la salle de repos seront précisées dans le règlement

PERIODE ESTIVALE DU 15 AVRIL AU 31 OCTOBRE

MAISON DES ASSOCIATIONS						
SALLE BLE NOIR – 80 personnes						
	Particulier		Associations et institutions ayant un intérêt public et local, à but non lucratif*		Entreprises, Organismes ayant un but lucratif ou commercial	
	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur
Vin d'honneur, cocktail, remise de médaille	110 €	131 €			142 €	168 €
Buffet, repas, séminaire	168 €	341 €	110 €	168 €	231 €	389 €
Préparation de 19h à 21h**	21 €	21€				
Réunion, formation			GRATUIT	58 €	58 €	79 €
Atelier récurrent associatif			GRATUIT	21 €		
Atelier à visée sociale			GRATUIT	GRATUIT		
Opération à but commercial (journée)					147 €	189 €
Obsèques à Bouvron	GRATUIT					

* Association loi 1901, CE, collectivités, services de l'état, chambres consulaires, syndicats (l'adresse sera définie par le siège social et non par le territoire concerné)

Il est proposé la gratuite de cette salle aux associations de Bouvron lorsque la réservation concerne les repas entre adhérents.

Les assemblées générales des associations doivent se tenir, sauf en cas de dépassement de capacité de la salle, à la Maison des Associations.

Gratuité dans le cadre de réunion de campagne électorale.

** Sous réserve de disponibilité

SALLE ORGE – 70 personnes						
	Particuliers		Associations et institutions ayant un intérêt public et local, à but non lucratif*		Entreprises, Organismes ayant un but lucratif ou commercial	
	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur
Vin d'honneur, cocktail, remise de médaille	79 €	95 €			100 €	116 €
Buffet, repas, séminaire	116 €	242 €	79 €	116 €	163 €	273 €
Réunion, formation			GRATUIT	42 €	42 €	53 €
Atelier récurrent associatif			GRATUIT	16 €		
Atelier à visée sociale			GRATUIT	GRATUIT		
Opération à but commercial (journée)					100 €	131 €
Obsèques à Bouvron	GRATUIT					

SALLE SEIGLE – 25 personnes ET AVOINE – 20 personnes						
	Particuliers		Associations et institutions ayant un intérêt public et local, à but non lucratif*		Entreprises, Organismes ayant un but lucratif ou commercial	
	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur	Bouvron	Extérieur
Réunion, formation			GRATUIT	32 €	32 €	42 €
Atelier récurrent associatif			GRATUIT	11 €		
Atelier à visée sociale			GRATUIT	GRATUIT		
Opération à but commercial (journée)					74 €	95 €

TOILETTES						
Accès toilette en cas d'occupation du parc	26 €	26 €	GRATUIT	26 €	26 €	26 €

* Association loi 1901, CE, collectivités, services de l'état, chambres consulaires, syndicats (l'adresse sera définie par le siège social et non par le territoire concerné).

Gratuité dans le cadre de réunion de campagne électorale.



SALLE HORIZINC – Festive 1/3 : 150 personnes – Festive 2/3 : 350 personnes – Festive entière : 450 personnes et culturelle : 245 places + 100 personnes scène et personnel

	Particuliers		Services de la commune et du Pays de Blain	Associations et institutions ayant un intérêt public et local, à but non lucratif*			Entreprises, Organismes ayant un but lucratif ou commercial	
	Bouvron	Extérieur		Bouvron	Pays de Blain	Extérieur	Bouvron	Extérieur
HORIZINC FESTIVE + CULTURELLE			GRATUIT	362€	662€	1 654€	1 323 €	2 756 €
				+ coût réel intermittent				
HORIZINC FESTIVE								
Salle complète (1/3 + 2/3 sans office traiteur)	494 €	1 103€	GRATUIT	242 €	362 €	1 103 €	882 €	1 764 €
Salle 1/3	242 €	609 €	GRATUIT	121 €	189 €	609 €	494 €	992 €
Salle 2/3	441 €	882 €	GRATUIT	189 €	242 €	882 €	609 €	1 213 €
Office traiteur	79 €	79 €	GRATUIT	79 €	79 €	79 €	79 €	79 €
Forfait préparation 19h à 23h	58 €	58 €	GRATUIT					
Forfait d'installation ou rangement manifestation 8h-12h			GRATUIT	79 €	79 €	79 €	79 €	79 €
Forfait d'installation ou rangement manifestation 14h-17h			GRATUIT	79 €	79 €	79 €	79 €	79 €
HORIZINC CULTURELLE								
AG/conférence/réunion			GRATUIT	121 €	221 €	441 €	551 €	1 103€
Spectacle/ répétition			GRATUIT	121 €	331 €	551 €	551 €	1 103 €
				+ coût réel intermittent				
Répétition pour associations bouvronnaises uniquement à but pédagogique ayant une restitution annuelle				68 €				
Forfait régisseur dans le cadre des gratuités locales				68 €				

OPTIONS								
Forfait installation, test (vidéo, sonorisation) 1h			GRATUIT	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
Montage Podium	32 €	32 €	GRATUIT	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
Salle de repos	32 €	32 €	GRATUIT	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
Démontage Podium	32 €	32 €	GRATUIT	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €

* Association loi 1901, CE, collectivités, services de l'état, chambres consulaires, syndicats (l'adresse sera définie par le siège social et non par le territoire concerné)

Une réduction de 20% pour la 2ème journée sera appliquée pour l'ensemble des loueurs.

Une pénalité de 100€ sera appliquée post-réservation en cas de reprise de ménage par le personnel d'entretien avec justificatifs de photos, de non tri des déchets, ou de non présentation aux états des lieux.

Gratuités accordées pour les utilisateurs suivants sous certaines conditions :

- **ASSOCIATIONS DE BOUVRON** : les gratuités seront accordées lors des demandes de subventions étudiées par le comité consultatif et validé en conseil municipal.
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES, SERVICES DE L'ETAT, CHAMBRE CONSULAIRES, SYNDICATS MIXTES UNIQUEMENT** : 1 gratuité par an par entité + coût réel intermittent le cas échéant

La salle culturelle disposant d'un matériel scénique professionnel, et selon le type de manifestation organisée, un régisseur sera embauché avec un minima de 4h et refacturé au coût réel au loueur. Si le loueur vient avec un professionnel, ce dernier devra fournir un justificatif d'habilitation professionnelle pour pouvoir se servir du matériel scénique et de la console.

La caution de la salle sera égale au coût de location avec un minima de 500€.

L'option « Forfait installation, test (vidéo, sonorisation) 1h » devra s'appliquer de manière obligatoire en cas d'utilisation de ces équipements dans la salle culturelle et/ou festive.

Les modalités de prêt de l'office traiteur et de la salle de repos seront précisées dans le règlement

EQUIPEMENTS ANNEXES

Les équipements ci-dessous seront empruntables par les associations bouvronnaises uniquement selon les conditions tarifaires qui en découlent

Matériels	Nb	Dépôt de garantie	Tarif
Grilles d'expositions		X	GRATUIT
Ganivelles		X	GRATUIT
Coffret électrique	1	500 €	GRATUIT
Podium extérieur	1	X	160€ (80€ montage/80€ démontage)
Chapiteaux	2	1000 €/chapiteau	50€/jour/chapiteau
Vidéo projecteur	1	200 €	GRATUIT

Les dépôts de garantie seront à verser par chèque à l'ordre du trésor public et encaissé en cas de dégâts ou de vols. Les associations de Bouvron bénéficient d'une gratuité par an des chapiteaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

VALIDE ces nouvelles grilles tarifaires, applicables au 1er janvier 2023, pour les nouveaux contrats de locations.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Mme Catherine VANSON



Le Maire

Emmanuel VAN BRACKEL

